



**SORIGNY (37)**  
**Domaine de Thais**  
**16 et 17 novembre**  
 SAMEDI 14H00 - 19H00  
 Dimanche 10H00 - 18H00

**2024**

**INVITE  
 D'HONNEUR**  
**Claude David**  
 Sculpture et Poésie

# Salon

**REMISE  
 DU TROPHEE 2024**  
 DU CLUB FEMMES DE L'ARTISANAT  
 CENTRE - VAL-DE-LOIRE  
 le samedi 16 à 17 h 30

# DES ARTS



By Le Club Femmes de l'Artisanat & Co

**Artisanat  
 Artisanat d'Art  
 Bien-être**



**Restauration sur Place  
 Food Truck**



*Laurent Lissy*  
 Verrier d'art.



Conception et impression : lgaueb.com - Chitron - 02 47 93 27 85 - Ne pas jeter sur la voie publique

Notre objectif est de promouvoir la femme cheffes d'entreprises, aider à la création, transmission, reprise ; accompagner la femme au développement et à la gestion de son entreprise ; aider la femme à concilier vie privée et vie professionnelle ; organiser, participer à des manifestations, concours, conférences.

### Qui sommes-nous ?

Nous avons souvent, tout au long de nos actions professionnelles (salons, foires, rencontres avec des organisations professionnelles...) rencontré des femmes à la recherche d'informations, de besoin d'échanges ou face à des difficultés et qui demandent à être aidées.

### Ce club c'est :

- Un espace d'échange : d'idées, d'expériences, de compétences...
- Un moyen de promouvoir la femme : rencontres, participation à des actions communes, des concours...
- Un accompagnement : aider à résoudre les problèmes, acquérir des connaissances, organiser des rencontres avec des acteurs économiques...
- Faire du réseau : pouvoir rencontrer des femmes dans leurs activités.
- Aider et accompagner une nouvelle installée : business dating et rencontre intergénérationnelle.

### Les membres du bureau de l'association :

**Géraldine Ferteux** : Présidente du club  
**Annie Kaiser** : Vice-Présidente  
**Isabelle Gaudicheau** : Secrétaire  
**Beatrice Mexmain** : Secrétaire Adjointe  
**Monique Delcoustal** : Trésorière  
**Patricia Gachot**

### Coordonnées :

**CLUB FEMMES DE L'ARTISANAT AND CO**  
36-42 Route de Saint-Avertin CS 5041237204 - TOURS cedex 3  
**Tél. : 06.81.15.21.55**

Mail : [club.femmes.artisanat@gmail.com](mailto:club.femmes.artisanat@gmail.com)

L'association est soutenue par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire.

Un exemplaire de ce règlement est remis ou expédié à chaque exposant. Nul ne peut en ignorer les termes.

### **Article 1 : Admission**

Les exposants doivent avoir signé et retourné complet ce dossier d'inscription pour participer au salon.

**Sont acceptés uniquement artisans créateurs et les professionnels du bien-être ayant un numéro de Siret.**

**L'association se réserve aussi le droit d'accepter tout ou partie des créations du créateur afin d'éviter des doublons avec d'autres créateurs. L'exposant en sera prévenu par retour de l'accord ou non accord attribué à son dossier.**

La responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de vol/ou détérioration des biens de l'exposant.

### **Article 2 : Exposition**

**L'Association fournit une chaise, une table et un panneau en toile (cf. annexe)**

Une attention toute particulière devra être apportée au stand d'exposition. Tout stand négligé utilisant des tissus dégradés, des cartons non décorés ou tout matériau totalement inadapté et inesthétique, sera refusé.

L'affichage des prix est obligatoire.

**De plus, le plus beau stand sera récompensé suite aux votes du public et de deux juges choisis par le club.**

Les produits présentés doivent impérativement correspondre aux produits acceptés. Toute modification doit être signalée et acceptée par l'association avant l'exposition.

Conformément à la législation, l'exposition de produits alimentaires périssables doit strictement respecter la chaîne du froid.

La législation sur la vente au détail doit être strictement respectée. Les ventes « à la criée » et le racolage dans les allées sont interdits.

Toute dégradation des lieux d'exposition est interdite (tag, clous, .....). Des poursuites seront engagées envers les contrevenants.

### **Article 3 : Inscription**

L'exposant s'engage à verser le montant total de son règlement au moment de son inscription et de sa réservation.

Toute inscription acceptée (**sous réserve de validation par l'organisateur**) est considérée comme définitive tant qu'elle n'a pas été annulée par l'exposant et l'association.

Une annulation n'est prise en compte que si elle intervient **30 jours avant la date de la manifestation**. Toute inscription annulée hors délai est due en totalité. Le règlement sera encaissé (cf. article 4).

#### **Article 4 : Participation financière**

Les chèques de règlement (**à l'ordre du Club femmes de l'Artisanat and Co**) doivent impérativement **parvenir en même temps que le dossier d'inscription dûment signé pour que l'inscription soit recevable.**

**Le chèque d'inscription sera encaissé le 15 octobre 2024 suite à validation du dossier. Toute annulation de cette participation ne sera pas remboursée sauf cas extrême (maladie, accident, décès sur justificatifs).**

**La sélection des dossiers se fera le 1<sup>er</sup> octobre 2024, vous en serez informé par mail.**

**Si toutefois, votre dossier n'est pas retenu, nous nous engageons à détruire vos chèques (inscription + caution).**

De plus pour être valable, cette demande d'inscription doit être accompagnée d'un chèque de caution de 100 €, qui vous sera restitué à la fin de l'événement.

Cette caution implique pour l'exposant qu'il doit être présent sur la durée de la manifestation. Tout salon interrompu par l'exposant, pour quelque raison que ce soit est dû dans son intégralité.

#### **Article 5 : Déroulement du salon**

**Le salon se tiendra le samedi 16 novembre 2023 de 14h à 19h et le dimanche 17 novembre de 10h à 18h au Domaine de Thais à Sorigny**

L'horaire de déballage : **à partir de 09h le samedi 16 novembre jusqu'à 13h.**

L'horaire de remballage : **le dimanche à partir de 18h.**

L'exposant doit respecter les horaires de la manifestation, aucun départ en cours de salon ne pourra être toléré, sauf accord de l'association.

Des membres du Club accueilleront les participants.

Le placement se fait sur un plan en fonction des articles mis en vente, le jour du salon.

**Les exposants, le dimanche, auront la possibilité de se restaurer sur place avec la possibilité de réserver leur repas grâce à un Food Truck.**

#### **Article 6 : Exclusion du salon**

Tout exposant sera exclu du salon pour les motifs suivants :

- **L'association se réserve le droit du choix des exposants, réponses sous 15 jours**
- Articles en vente et non acceptés préalablement sur son stand
- Mauvaise attitude (agressivité, ébriété, ...) vis-à-vis du public, des autres exposants ou des responsables du salon
- Non présentation des documents administratifs en cours de validité
- Dégradation du lieu d'exposition

De's Art's By Club femmes de l'Artisanat and Co

LE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2023

au Domaine de Thais à Sorigny

Accueil des exposants dès 9 H le Samedi 16 ouverture publique à 14 H

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Site internet/ Facebook/ Instagram : .....

N° pièce

d'identité : ..... N°Siret : .....

(Joindre photocopie recto-verso) Extrait Kbis

Code APE : ..... Secteur d'activité : .....

Numéro et compagnie d'Assurance : .....

Descriptif (produits ou activité présentés): .....

.....

Dominance de votre travail : .....

Citez 3 produits phares de votre activité (photos à l'appui) : .....

.....

.....

**BON DE COMMANDE Un bon par Artisan ou Professionnel du Bien-être**

Stand de 3 mètres linéaires sur environ 2 mètres de profondeur

**Et Sur demande seulement :**

1 Table (183 cm x 76 cm)

1 Panneau blanc en toile (250cm x 180cm et 7cm d'épaisseur) + 2 crochets sur demande, sont compris dans le prix.

**Sur le panneau en toile** rien ne doit être fixé seuls les crochets peuvent servir de fixation. (Voir Annexe pour précision)



2 CROCHETS par panneau

Vous avez besoin ?

Panneau  OUI  NON

Table :  OUI  NON

Electricité :  OUI  NON (Offerte)

130 €  
Pour les non  
adhérent(e)s

100 €  
Pour les  
adhérentes

**TOTAL**

(Pour être valable, cette demande d'inscription doit être accompagnée de deux chèques :

Le chèque de l'emplacement (plus accessoires) et un pour la caution de 100 €, qui vous sera restitué à la fin du salon)

Cette caution implique pour l'exposant qu'il doit être présent sur la durée de la manifestation.

Réservation retenue dès réception du règlement et de la caution à l'ordre du : **Club femmes de l'Artisanat and Co**

Fait à : ..... Le : .....

Signature

### A. Condition de participation

Sur ce salon, seront autorisés à exposer, **les Professionnels artisans créateurs et artisans d'art** et **Professionnels du bien-être**.

### B. Tarif des emplacements

Stand de 3 mètres linéaires de face sur environ 2 mètres de profondeur = 130 € pour les non adhérents au Club Femmes de l'Artisanat and Co et 100 € pour les adhérentes.

### C. Non-respect du règlement intérieur

En cas de non-respect du règlement intérieur, l'association peut refuser ou mettre fin à l'inscription de l'exposant, sans préavis, ni indemnité, ni restitution des règlements.

A : ..... Le : .....

Signature d'exposant :

#### **CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION**

Inscription validée le : .....

Inscription refusée le : .....

Une liste d'attente sera établie

Motif : .....

.....

#### **PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

**Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une inscription**

**Afin de valider votre stand et de vous attribuer un emplacement, veuillez fournir OBLIGATOIREMENT les documents suivants :**

- **Dossier dûment rempli et paraphé**
- La photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- **Assurance responsabilité civile valide (2024) et son numéro**
- Votre inscription à la Chambre de Métiers ou à la Chambre de Commerce ou à la Maison des Artistes (extrait kbis en cours de validité)
- *Pour les professionnels du bien-être une certification ou un avis de situation Sirene attestant de leurs pratiques*
- *Attestations ou certificats pour ceux ou celles qui auraient une activité liée aux alliages de métaux, à la savonnerie ou aux bougies...*
- Une photo ou plusieurs (si possible) de votre stand

➤ **Paiement intégral par chèque au Club femmes de l'Artisanat and Co, ainsi qu'un chèque de caution de 100 € qui vous sera restitué à la fin.**

➤ **Votre dossier doit nous parvenir par courrier impérativement avant le 08/09/2024**  
**Mme GAUDICHEAU ISABELLE – 1 Bis rue Honoré de Balzac – 37500 CHINON**

# Annexe

**PANNEAU 2.5mx1.80mx7cm en toile** sur lequel il ne faut rien attacher ou planter

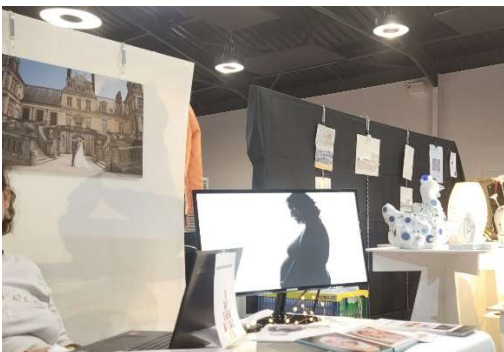


7cm épaisseur



2 CROCHETS par panneau

## Exemple de présentation





**Contacter**

**Isabelle Gaudicheau**

**06.08.77.87.20**

**Où**

**Annie Kaiser**

**06 79 33 20 30**

**[club.femmes.artisanat@gmail.com](mailto:club.femmes.artisanat@gmail.com)**

**[www.femmes-artisanat.fr](http://www.femmes-artisanat.fr)**